



COMMUNE DE JORAT-MÉZIÈRES

Extrait des décisions municipales

Séance ordinaire du 20 juillet 2026

Présidence
Présents

Emery Patrick
Favre Grégoire; Favre Sandra ; Galley Roland; Hugentobler Sonia;
Jordan Pierre; Randin Philippe

Secrétaire

Pasteris Valérie

Lieu

Salle de Municipalité

Début de la séance

16:12

Fin de la séance

19:10

UCV / Renouvellement des organes

de représenter la candidature de M. Patrick Emery au Conseil des 50 de l'UCV.

Fête nationale du 1^{er} août 2026

de valider le budget remis par la Jeunesse de Carrouge et de rajouter un montant pour diverses boissons.

de solliciter 3 personnes au sein du personnel communal pour aider durant la manifestation.

de distribuer un tout-ménage ces jours afin de rappeler l'interdiction de feux et d'engins pyrotechniques.

Invitation

de déléguer M. Philippe Randin à la 13e édition de la Plateforme intercommunale sur le soutien aux activités de la jeunesse PCSAJ en novembre 2026.

Légalisation signalétique au Chemin Champ du Trey à Carrouge

de transmettre la décision de la DGMR au personnel de la voirie pour commander et poser les panneaux faisant l'objet de l'autorisation. Une fois les panneaux posés, de retourner le formulaire "Avis de pose de la signalisation" avec les photos à la DGMR, dûment daté et signé.

Projet de préavis vestiaires du FCJM

de valider le projet de préavis de demande d'un crédit d'investissement pour l'agrandissement du bâtiment des vestiaires du FC Jorat-Mézières.

CAMAC 242062 / Gilliéron François

de délivrer le permis d'utiliser, suite à la réfection des aménagements extérieurs.

CAMAC 246811 / Comtesse Sébastien

d'informer la Camac de la décision de M. Comtesse d'abandonner ce dossier.

CAMAC 244505 / Gilliéron Michel

de délivrer le permis d'utiliser pour le remplacement du chauffage au gaz par une PAC géothermique.

CAMAC 239895 / Orani Ramiz et Rifadije

une fois les corrections apportées au questionnaire général, de mettre à l'enquête publique la transformation d'une maison villageoise et aménagement de trois logements. Installation d'une PAC avec sondes géothermiques et pose de panneaux solaires.

CAMAC 231778 / Champ de Plan SA

de délivrer le permis d'habiter / d'utiliser pour le rehaussement et l'isolation de la toiture du bâtiment ECA 2305. Installation de panneaux photovoltaïques.

Parcelle N°51

tenant compte du dossier remis, de délivrer l'autorisation d'utiliser un couvert extérieur de 20.5 m2 (3.96 x 5.17 m), hauteur au faîte 2.95 m.

Parcelle N°819 (Lot C-RZ-02)

tenant compte du dossier remis, de délivrer une autorisation de travaux pour une terrasse de 28 m2, avec clôture de 1m20 de hauteur de couleur verte, pose d'une toile de tente, largeur de 5m ouverture de 3m50 de couleur : toile Bronzit 338713 et caisson RAL 8019.

Parcelle N°767-2

de délivrer une autorisation de travaux pour créer une nouvelle ouverture de 60cm de large et 60cm de hauteur et la pose d'une fenêtre au 1er étage de la villa.

Parcelle N°2111

de signer le formulaire d'annonce d'installation solaire (non soumise à autorisation) pour la pose de 54 m2 de panneaux solaires photovoltaïques.

Parcelle N°4573

de délivrer une autorisation pour la pose d'un cabanon de jardin de 244 cm sur 300 cm, selon dossier remis.

Commission de salubrité 2026 – 2031

de valider la composition de la commission de salubrité pour cette nouvelle législature : Dr Krayenbühl et M. Bernard Devaud + M. Roland Galley, Municipal de police.

Jardin du Souvenir de Mézières

tenant compte que les plaquettes du Jardin du Souvenir vieillissent mal, de valider la commande de plaquettes chez un autre prestataire, selon offre reçue.

Restriction d'utilisation d'eau

de mettre en place une restriction d'eau et de rédiger un tout-ménage pour en informer la population.

Contraventions

malgré les arguments reçus, de maintenir deux contraventions.

Ordonnance pénale

tenant compte du rapport de dénonciation simplifiée reçu de la Police Cantonale, de délivrer une ordonnance pénale à l'encontre d'un habitant, pour violation du règlement communal RGP, troubles à la tranquillité et l'ordre publics, en mai 2026.

POCAMA

de valider la demande Pocama N° SKGHP1-FBRHDI déposée par la Jeunesse de Mézières pour l'Abbaye de Mézières en septembre 2026.

de valider la demande Pocama N° 5VHDPQ-IPULH2 déposée par le Domaine du Gallien, pour un rallye équestre en septembre 2026.

Demande de location

d'accepter la demande de location d'un habitant de Mézières, pour la Grande salle de Carrouge en septembre 2027.

Maison de Commune à Carrouge / Résiliation de bail

d'accuser réception du courrier de résiliation du bail aux locataires concernés. Les informer qu'ils seront libérés de leurs obligation du paiement de loyer à la date d'entrée en vigueur du contrat conclu avec le candidat de remplacement, sous réserve de l'état des lieux de sortie.

Immeuble du Moulin à Ferlens / Résiliation de bail

d'accuser réception du courrier de résiliation du bail au locataire concerné,
de retenir un des deux dossiers remis pour la reprise de la location.

Haie non taillée à Carrouge

d'adresser un ultime courrier au propriétaire concerné pour qu'il taille sa haie, qui déborde sur le domaine communal, d'ici au 30 septembre 2026.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le Syndic

La Secrétaire



Emery Patrick

Pasteris Valérie

